

COMMUNIQUÉ



LICENCIEMENT D'ALEX ONDULYS / VPK

PAYE LE MAXIMUM D'INDEMNITÉS

Souvenez-vous en septembre 2018, notre camarade était licencié, soit-disant pour insuffisance professionnelle, après 10 ans de bons et loyaux services.

Il était le 3^{ème} syndiqué CGT à se faire licencier en quelques mois.

Il a déposé un recours au Conseil des Prud'hommes de Saint-Quentin pour dénoncer la discrimination syndicale dont il est victime et pour faire reconnaître la nullité de son licenciement.

En 2021, Ondulys devenu VPK, après avoir fait le ménage dans l'équipe des cadres du site de Saint-Quentin, propose à Alexandre de concilier.

VPK tente, par cette manoeuvre qui évite la condamnation, de réhabiliter son image auprès des salariés et des clients de notre entreprise.

La direction refuse néanmoins la demande de réintégration d'Alexandre. Elle aurait pu démontrer un vrai changement de stratégie managériale grâce à cette réintégration.

La CGT n'est pas dupe et a encore connaissance aujourd'hui du mal-être de nombreux salariés.

Les conditions de travail et le niveau des salaires chez Ondulys sont loin d'être à la hauteur du coût de la vie et du bien-être au travail.

Proposer le versement de l'indemnité totale de la demande initiale d'Alexandre, 3 ans après les faits, pour un groupe qui dégagne plus de 42 millions de chiffre d'affaires en 2020, reste des miettes jetées à l'indigent.

Cette somme est loin d'être à la hauteur du préjudice engendré par ce licenciement gratuit.

Notre camarade n'a pas retrouvé le chemin de l'emploi malgré les multiples démarches faites et l'obtention d'un diplôme par le biais d'une Validation des Acquis de l'Expérience.

Encore et toujours la CGT apporte tout son soutien à Alexandre.

La CGT continuera de dénoncer les manoeuvres de l'exploitant et mènera toujours la lutte de classes.

N'hésitez pas à nous solliciter par tous les moyens à votre disposition.

D'autres salariés avec la CGT ont initié des procédures pour dénoncer des licenciements discriminatoires et des faits de harcèlement chez Ondulys, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.